



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

À LA UNE

BUDGET 2020

P. 3



Hiver 2020

**DÉCOUVREZ
LES ACTIVITÉS
DE LA RELÂCHE
À LA P. 8**

Vol. 10 - N°1
14 FÉVRIER 2020



Vol. 10 – N°1
14 FÉVRIER 2020

03
GRAND
DOSSIER

06
ACTUALITÉS

07
PRÉVENTION

08
BVA

11
AVIS
PUBLICS



MOT DU MAIRE

Chers Beauharlinois et chères Beauharlinoises,

Ne soyons pas alarmistes, mais soyons prudents ! Au début du mois de janvier, on nous annonçait un épisode de pluie verglaçante s'apparentant aux événements de 1998. Heureusement, dame Nature en a décidé autrement. Quelques semaines plus tard, la province de Terre-Neuve a reçu un blizzard historique paralysant la ville plusieurs jours. Que l'on soit climatosceptique ou non, ces événements liés aux changements climatiques sont une réalité et nous devons y faire face lorsqu'ils se présentent. Rappelez-vous que nous avons tous, individuellement, la responsabilité d'assurer notre propre sécurité. Pour ce faire, ayez toujours une trousse d'urgence à la maison. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre. C'est le temps nécessaire pour rétablir la situation ou permettre à la sécurité civile de déployer complètement les mesures d'urgence.

CALENDRIER DES COLLECTES

Si vous n'avez pas conservé le calendrier des collectes 2020, rendez-vous sur le site Internet de la Ville sous l'onglet *Vivre*, dans la page *Collectes*.



BUDGET 2020

Passons aux finances. Dans les prochaines pages, vous pourrez prendre connaissance du budget 2020 adopté par le conseil. Malgré des propos erronés qui ont été véhiculés, la Ville doit compter sur la vente d'actifs de l'ordre de 4,3 M \$ pour équilibrer le budget. Il est important de mentionner que ces actifs sont grevés d'un emprunt de 30 M \$. De plus, nous devons nous provisionner de 7,8 M \$ d'ici 2023 pour remplir nos obligations envers la Loi et le règlement d'emprunt adopté. Évidemment, la richesse foncière de la Ville va croître au fil des ans, mais sera-t-elle suffisante pour faire face à ces obligations ?

PROJETS À VENIR

Vous verrez dans les prochaines semaines l'entrée en fonction des feux de circulation à l'intersection Beauce-Cadieux. Nous lancerons également l'appel d'offres pour compléter la capitainerie. De plus, la mise aux normes de l'usine d'épuration devrait débuter bientôt alors que les travaux aux étangs aérés seront complétés incessamment. D'autres projets font l'objet de discussions et vous serez informés de leurs avancements au fur et à mesure.

Sur ce, bonne lecture.


Bruno Tremblay – Maire

GRAND DOSSIER

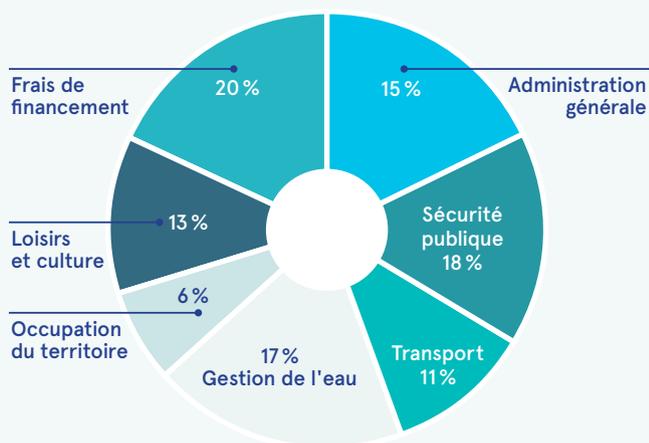
ADOPTION DU BUDGET 2020

Le 21 janvier dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a adopté le budget 2020. Ce budget prévoit des dépenses de 27 491 000 \$ en comparaison de 25 850 000 \$ en 2019.

📍 Le budget complet est disponible sur le site Internet de la Ville.

DÉPENSES PAR SERVICE

Administration générale	4 230 432 \$
Sécurité publique	4 894 614 \$
Transport	3 038 997 \$
Gestion de l'eau	4 815 217 \$
Occupation du territoire	1 640 606 \$
Loisirs et culture	3 453 489 \$
Frais de financement	5 417 645 \$
TOTAL	27 491 000 \$

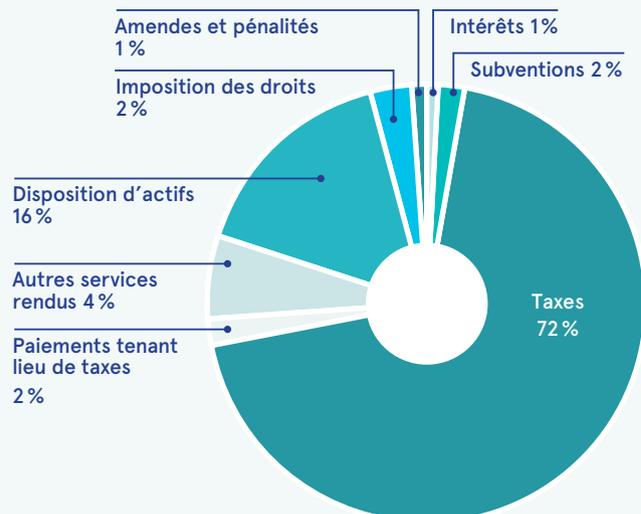


REVENUS – TAXES

	Résidentiel / 6 log. +	Non résidentiel / Industriel
Taux foncier (du 100 \$ d'évaluation)	Rés : 0,8009 6+ : 0,8502	Non rés : 1,6870 Ind : 1,7500
Eau	234,50\$	277,00\$
Égouts	191,50 \$	227,00\$
Recyclage	65,00 \$	71,00\$
Ordures	80,00\$	110,00\$
Compost	55,00\$	60,00\$
Tarification eau au compteur (m ³)		1,19

REVENUS

Taxes	19 787 128 \$
Paielements tenant lieu de taxes	577 394 \$
Autres services rendus	1 187 607 \$
Disposition d'actifs – Parc industriel	4 364 148 \$
Imposition des droits	632 825 \$
Amendes et pénalités	185 000 \$
Intérêts	165 000 \$
Subventions	591 898 \$
TOTAL	27 491 000 \$



TAUX DE TAXATION

L'année 2020 marque la première année du nouveau rôle d'évaluation 2020-2021-2022. Pour compenser la hausse d'évaluation de plusieurs unités, la Ville a révisé à la baisse son taux de taxe foncière résidentiel. Le taux de 2019 était de 0,8335 \$ du 100 \$ d'évaluation, alors que le taux de 2020 se chiffre à 0,8009 \$, représentant une hausse moyenne du compte de taxes de 2,98 %.



L'évaluation des immeubles joue un rôle important dans la variation du compte de taxes reçu par les propriétaires. Ainsi, selon la valeur établie par la firme d'évaluation, le montant du compte de taxes peut fluctuer à la hausse ou à la baisse, par rapport au taux d'augmentation moyen de 2,98 % évoqué.

	2019	2020
Valeur moyenne d'une maison	221 608 \$	237 700 \$
Taux de taxation	0,8335 \$ / 100 \$ d'évaluation	0,8009 \$ / 100 \$ d'évaluation
Coût du compte de taxes	1 847 \$	1 903 \$

Veillez noter que le 1^{er} versement de taxes aura lieu le 1^{er} mars 2020.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le budget d'exploitation inclut toutes les dépenses et tous les revenus reliés aux opérations courantes et récurrentes de la Ville, alors que le budget d'investissement comprend toutes les dépenses et tous les revenus qui ne sont pas récurrents année après année.

Lors de l'assemblée extraordinaire du 10 décembre dernier, le conseil municipal a adopté son plan triennal des immobilisations (PTI) représentant des investissements de 17 981 913 \$ pour l'année 2020.

**PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2020-2021-2022
41 286 580 \$**

LES PRINCIPAUX PROJETS

MONTANT ESTIMÉ
POUR LA DÉPENSE



FINALISATION DE LA CAPITAINERIE

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 3 011 810 \$ DÉJÀ AUTORISÉ
PAR LE RÈGLEMENT 2017-15

- Compléter la structure existante du bâtiment ;
- Mettre en place l'aménagement paysager.



1 390 700 \$



11 304 350 \$

RÉHABILITATION DE LA RUE ELLICE

FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT À VENIR

- Travaux sur les réseaux actuels d'aqueducs et d'égouts (sanitaires et pluviaux) ;
- Remplacement des systèmes d'éclairage ;
- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques ;
- Aménagement paysager et installation de mobiliers urbains.

PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) PAR DÉPARTEMENT

	2020	2021	2022	Total des 3 ans
Direction générale	0 \$	0 \$	197 001 \$	197 001 \$
Greffe	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Gestion des eaux	5 060 004 \$	590 365 \$	1 485 004 \$	7 135 373 \$
Loisirs et culture	0 \$	233 298 \$	933 603 \$	1 166 901 \$
Occupation du territoire	0 \$	11 070 \$	0 \$	11 070 \$
Sécurité publique	70 869 \$	63 142 \$	78 261 \$	212 272 \$
Services administratifs et financiers	0 \$	97 353 \$	0 \$	97 353 \$
Services techniques	5 820 002 \$	15 963 550 \$	5 800 157 \$	27 583 709 \$
Technologies de l'information	0 \$	15 140 \$	134 506 \$	149 646 \$
Travaux publics	1 513 502 \$	1 008 000 \$	2 211 753 \$	4 733 255 \$
	12 464 377 \$	17 981 918 \$	10 840 285 \$	41 286 580 \$

ACTUALITÉS

COMPTE DE TAXES

Les comptes de taxes ont été envoyés par la poste à tous les propriétaires le 30 janvier dernier. Le premier versement est payable au plus tard le 1^{er} mars. Les autres versements seront attendus le 1^{er} juin, le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes au plus tard le 15 février, il est de votre responsabilité de communiquer avec le Service des finances au 450 429-3546, poste 239.

Pour vous informer sur la taxation, le nouveau rôle d'évaluation 2020-2022 et connaître les taux d'intérêts et de pénalités sur les taxes impayées, rendez-vous à l'adresse suivante : ville.beauharnois.qc.ca/evaluation-et-taxation.

NOUVEAUTÉ CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES DE TAXES



Dorénavant, lorsque vous vous présentez pour effectuer un paiement à l'hôtel de ville, afin de préserver la confidentialité des comptes clients, vous devrez présenter les documents suivants :

Propriétaire : Une pièce d'identité avec photo ou le compte de taxes, les coupons de versement, une facture ou un relevé de compte émis par la Ville.

Non-propriétaire : Le compte de taxes ou les coupons de versement ou une facture ou un relevé de compte émis par la Ville.

NOUVEAUTÉ ACHAT DE MICROPUCE / MÉDAILLE CHEZ CHICO

Selon la réglementation en vigueur, tous les animaux se promenant à l'extérieur doivent être munis d'une médaille et/ou d'une micropuce. Ces dispositifs de contrôle sont maintenant en vente chez Chico, la boutique d'animaux située au 534, boulevard Cadieux.

- 25 \$ pour un chien
- 20 \$ pour un chat



BOIS ROBERT
DESTINATION NATURE



**Entrée: 50, chemin des Hauts-Fourneaux
450 429-3546, poste 242
ville.beauharnois.qc.ca
Ouvert les fins de semaine selon
les conditions météorologiques.**

Location de raquettes et de skis de fond

Enfant : 3 \$ / heure | 5 \$ / 3 h

Adulte : 5 \$ / heure | 10 \$ / 3 h

PRÉVENTION



CHANDELLES

- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance ;
- N'allumez jamais une chandelle sur un meuble surplombé d'une tablette, près des rideaux ou d'objets pouvant prendre feu ;
- Assurez-vous de toujours éteindre vos chandelles avant de quitter une pièce ou avant d'aller vous coucher.



RETRAIT DE LA NEIGE

Des issues enneigées ou encombrées peuvent entraver l'évacuation de votre résidence ou l'intervention des pompiers.

Pour plus de sécurité :

- Dégagez vos issues. Pensez aux fenêtres du sous-sol, aux passages et aux balcons extérieurs ;
- Dégagez les prises d'air, les conduits d'évacuation et les entrées des appareils au gaz ;
- Pensez à déneiger les bornes-fontaines qui se trouvent sur votre terrain. Un rayon dégagé de 1,5 m tout autour est obligatoire.



TROUSSE D'URGENCE DE 72 HEURES

En cas d'urgence, pensez à garder une trousse contenant des articles de base : aliments non périssables, lampe de poche et réserve de 2 litres d'eau par personne, par jour.

Pour plus d'informations, consultez le site preparez-vous.ca ou communiquez avec le Service de sécurité incendie de Beauharnois au 450 225-2222.





Hiver 2020

VIE COMMUNAUTAIRE

Maison des jeunes Semaine de relâche 2020



450 225-6878

Places limitées et inscription obligatoire

Pour la relâche, la Maison des jeunes de Beauharnois offre une programmation spéciale s'adressant aux jeunes de 12 à 17 ans.

Horaire du 3 au 7 mars

MARDI 3 MARS	CINÉMA 7 – 15 h à 17 h + BAIGNADE Cité des arts et des sports Valleyfield – 19 h à 20 h 30 Coût: 10 \$ pour les 2 activités
MERCREDI 4 MARS	JEU D'ÉVASION – 13 h Coût: 20 \$ ISAUTE BROSSARD – 17 h Coût: 30 \$ / Transport en autobus inclus
JEUDI 5 MARS	PARTIE DE HOCKEY ET DÎNER HOT-DOG Aréna André-Richard – 11 h Gratuit SOIRÉE COMPÉTITION DE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA MDJ Gratuit
VENDREDI 6 MARS	CABANE À SUCRE Domaine LaBranche – 16 h 30 Coût: 20 \$ / Transport en autobus inclus
SAMEDI 7 MARS	BOWLING – 14 h Coût: 10 \$ SOIRÉE PATINAGE Vieux-Port de Montréal – 18 h Coût: 5 \$



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Programmation de l'hiver 2020

Pédago-Légo

450 429-3546, poste 260

Les vendredis de 13 h à 16 h 30

- 21 février
- 27 mars

* L'enfant doit absolument être accompagné d'un parent.

Club de lecture pour adultes

450 429-3546, poste 260

Les mardis à 18 h 30

- 10 mars



Heure du conte

450 429-3546, poste 260

En collaboration avec la Halte Familiale

Les samedis à 10 h

- 15 février
- 21 mars

SEMAINE DE RELÂCHE – VILLE DE BEAUHARNOIS 1^{er} AU 6 MARS 2020

 **Inscription : Service des loisirs 450 429-3546, poste 242.**

DIMANCHE 1

PARC ÉPHÉMÈRE /
JEUX ET ANIMATION
Sportplex,
195, boulevard Brisebois,
Châteauguay
Info : beauchateau.ca
9 h à 13 h

LUNDI 2

FABRICATION DE SUSHIS
Sushi Shop de Beauharnois,
534, boulevard Cadieux
8 h 30 à 9 h 30 – 6 à 9 ans
10 h à 11 h – 10 à 14 ans
Coût : 20 \$ par enfant
Inscription obligatoire

JEUX DE SOCIÉTÉ
En collaboration avec
la boutique Courajoux
Salle Normand-Lamoureux
du centre communautaire
10 h à 12 h
Coût : gratuit
Inscription obligatoire

INITIATION AU MÉTIER
DE POMPIER
Caserne d'incendie,
222, chemin de la Beauce
13 h 30 à 14 h 30 – Groupe 1
14 h 45 à 15 h 45 – Groupe 2
Coût : gratuit
Inscription obligatoire

MARDI 3

PEINTURE SUR CÉRAMIQUE
Boutique Création café,
415, rue Ellice
13 h 30 à 15 h 30 – 5 à 7 ans
Coût : 15 \$ pour la figurine
Inscription obligatoire

INITIATION À LA PÉTANQUE
Centre de pétanque du Bel-Âge,
183, chemin de la Beauce
9 h à 12 h
Coût : gratuit
Inscription obligatoire

ATELIER DE CRÉATION FLORALE
Fleuriste Beauharnois,
124, rue Saint-Laurent
13 h 30 à 14 h 30 – 7 ans et +
Coût : 17 \$ l'arrangement
Inscription obligatoire

ATELIER DE BEAUTÉ
ET SOINS PERSONNELS
Esthétique Jocelyne Rajotte,
332, boulevard de Maple Grove
13 h 30 à 15 h – 9 ans et +
Coût : gratuit
Inscription obligatoire

MERCREDI 4

PEINTURE SUR CÉRAMIQUE
Boutique Création café,
415, rue Ellice
13 h 30 à 15 h 30 – 8 à 12 ans
Coût : 18 \$ pour la figurine
Inscription obligatoire

FABRICATION DE SIGNETS
Local 306 du centre
communautaire
En collaboration avec le
Cercle de Fermières
9 h à 11 h – 8 à 12 ans
13 h à 16 h – 7 à 14 ans
Coût : gratuit
Inscription obligatoire

JEUDI 5

ATELIER DE SCULPTURE
DE BONBONS
Salle Dominique-Julien
du centre communautaire
6 à 12 ans
9 h à 10 h – Groupe 1
10 h à 11 h – Groupe 2
Coût : 10 \$ par enfant
Inscription obligatoire

RANDONNÉE EN RAQUETTE
ET CHOCOLAT CHAUD
Bois Robert
13 h à 15 h 30
Coût : gratuit
Location de raquettes :
Enfant – 3 \$/3 h
Adulte – 5 \$/3 h
Inscription obligatoire



Visitez la Bibliothèque
et rendez-vous au
Bois Robert pour
profiter pleinement
de ce congé.

LOISIRS

Patinage et hockey libre Semaine de relâche 2020

 450 429-3546, poste 242 | Aréna André-Richard

Horaire

	PATINAGE LIBRE – 12 h à 13 h 20
LUNDI AU JEUDI ET SAMEDI	HOCKEY LIBRE 12 ANS ET MOINS – 13 h 30 à 14 h 20
	HOCKEY LIBRE 13 ANS ET PLUS – 14 h 30 à 15 h 20
 VENDREDI	HOCKEY LIBRE 12 ANS ET MOINS – 13 h 30 à 14 h 20
	HOCKEY LIBRE 13 ANS ET PLUS – 14 h 30 à 15 h 20
 DIMANCHE	PATINAGE LIBRE – 17 h à 18 h 20
	PATINAGE LIBRE – 12 h à 13 h 20
	HOCKEY LIBRE 12 ANS ET MOINS – 13 h 30 à 14 h 20
	HOCKEY LIBRE 13 ANS ET PLUS – 14 h 30 à 15 h 20



Parc Éphémère

 1^{er} mars de 9 h à 13 h
Information : 450 692-8910, poste 105
www.beauchateau.ca | info@beauchateau.ca

Une demi-journée d'activités spécialement dédiées aux enfants de 1 à 6 ans, bien que toute la famille soit la bienvenue.



La présence
des parents
est obligatoire.

Accès Sportplex Semaine de relâche 2020

 2 au 7 mars de 10 h à 16 h

Tarifs :

0 à 2 ans : Gratuit

3 ans et plus : Non-résident 10 \$ / Résident 8 \$

Famille* : Non-résident 30 \$ / Résident 25 \$

* Minimum 1 adulte + enfants de 3 ans et plus de la même famille

www.beauchateau.ca/programmation



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

VILLE DE BEAUHARNOIS

SCRUTIN DU 3 MAI 2020

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Beauharnois par **M^e Karen Loko**, présidente d'élection :

- le poste suivant est ouvert aux candidatures : **Conseiller du district n°3 – Des Moissons**
- toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2020	03	20
année	mois	jour

 au

2020	04	03
année	mois	jour

JOURS	HEURES	
LUNDI	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
MARDI	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
MERCREDI	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
JEUDI	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
VENDREDI	De 9 h à 11 h 30	-

À NOTER – le vendredi

2020	04	03
année	mois	jour

 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2020	05	03
année	mois	jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2020	04	26
année	mois	jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection :

Madame Stéphanie Leduc Joseph

5. vous pouvez me joindre ou joindre le secrétaire d'élection désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

PRÉSIDENT D'ÉLECTION	SECRÉTAIRE D'ÉLECTION
M ^e Karen Loko	Mme Stéphanie Leduc Joseph
ADRESSE	
660, rue Ellice, bureau 100	
TÉLÉPHONE	
450 429-3546, poste 254	450 429-3546, poste 267

Donné à Beauharnois, le

2020	02	17
année	mois	jour

M^e Karen Loko, présidente d'élection

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-15

Lors de la séance extraordinaire du 22 octobre 2019, le conseil municipal a adopté le Règlement 2019-15 décrétant une dépense de 1 513 251 \$ et un emprunt de 1 513 251 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2018.

Il est entré en vigueur le 9 décembre 2019 après avoir obtenu l'approbation du MAMH le 6 décembre 2019.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-16

Lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le Règlement 2019-16 modifiant l'article 19 du Règlement 2019-12 sur le stationnement dans la Ville de Beauharnois. Ce Règlement a pour objet d'ajouter le montant minimum et le montant maximum des amendes pour les infractions qui ne sont pas prévues par le Code de la sécurité routière.

Il est entré en vigueur le 11 décembre 2019.

Karen Loko, greffière

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



BRUNO TREMBLAY
Maire



LINDA TOULOUSE
District de la
Pointe-du-Buisson



RICHARD DUBUC
District Saint-Louis



JOCELYNE RAJOTTE
District des
Îles-de-la-Paix



ALAIN SAVARD
District du
parc industriel



ROXANNE POISSANT
District de la Beauce



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Stéphanie Leduc Joseph

Design graphique, rédaction et révision de textes :
duval design communication

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 10 mars 2020 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur :    